



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 20 décembre 2017

Nombre de Conseillers :

En exercice : 75

Présents : 68

Votants : 72 (dont 4 procurations)

N°41

OBJET :

EXPLOITATION
D'UNE CHAUFFERIE
BOIS ET DE SON
RESEAU DE
CHALEUR

RAPPORT
D'ACTIVITE DU
DELEGATAIRE

EXERCICE 2016

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : - 3 JAN. 2018

Publiée ou notifiée
le : - 3 JAN. 2018

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - F. SZYPULA – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL (de la délibération n°1 à la délibération n°31 et de la délibération n°33 à la délibération n°47) - C. BENOIT (à partir de la délibération n°32) - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. DUBESSAY – N. RAY (à partir de la délibération n°6) – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC - C. CATARD – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS - R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE (de la délibération n°1 à la délibération n°17 et de la délibération n°19 à la délibération n°47) – B. BAYLAUCQ – A. DAUPHIN – F. HUGUET - P. SEMET (de la délibération n°1 à la délibération n°10 et de la délibération n°13 à la délibération n°39) - JY. CHEGUT (de la délibération n°1 à la délibération n°28 et de la délibération n°30 à la délibération n°47) – MC. VALLAT – M. MORGAND – JM. BOUREL - N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - B. AGUIAR – C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – F. BOFFETY – M. GUYOT – J. BLETTERY- M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET (à partir de la délibération n°2) – C. MALHURET – G. MAQUIN (à partir de la délibération n°2) - E. VOITELLIER (à partir de la délibération n°2) – YJ. BIGNON - B. KADJAN - MC. STEYER – JJ. MARMOL - M. JIMENEZ - S. FONTAINE – W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mme C. BENOIT à F. AGUILERA (jusqu'à la délibération n°31), Vice-Présidente.

Mme et M. J. COGNET à MC. VALLAT - H. DUBOSCQ à JS. LALOY - JM. LAZZERINI à JD. BARRAUD – M. CHARASSE à G. DURANTET – Conseillers Communautaires.

Absents excusés : MM. F. MINARD – J. JOANNET, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

.../...

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1411-3 et L1413-1,

Vu le contrat en date du 8 juin 2009 portant délégation d'un service public d'exploitation d'une chaufferie bois et de son réseau de chaleur du Mayet de Montagne, au profit de la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES – COFELY sis 1 place des Degrés à Puteaux (92800), pour une durée de 20 ans ; contrat conclu par la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise, aux droits de laquelle s'est substituée la Communauté d'agglomération Vichy Communauté par suite de sa fusion avec la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier,

Considérant l'obligation pour tout délégataire de service public de produire, chaque année à l'autorité délégante, un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public,

Considérant la présentation et l'examen de ce rapport à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 21 novembre 2017,

Considérant qu'il revient au Conseil Communautaire de prendre acte dudit rapport, conformément aux dispositions de l'article L1411-3 du CGCT,

Présente au Conseil Communautaire le rapport d'activités correspondant à l'exercice 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

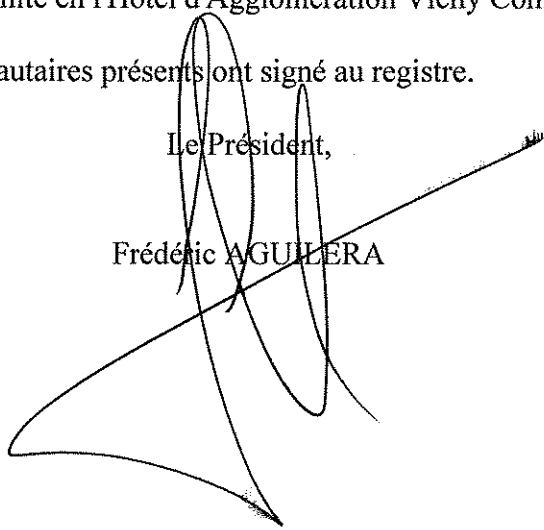
- prend acte de ce rapport,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 20 décembre 2017.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUIÉRA



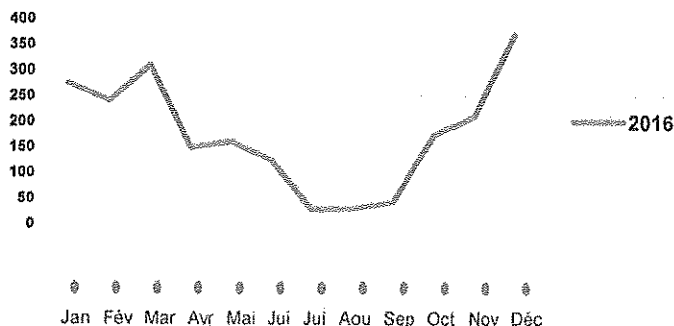
Rapport du délégataire Exercice 2016

Délégation de Service Public de
Production et de Distribution de Chaleur
Mayet de Montagne

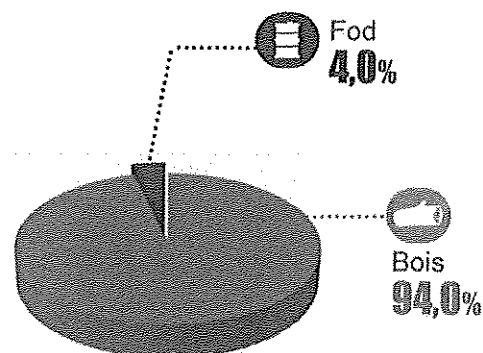


ÉNERGIE LIVRÉE

Energie livrée à l'ensemble des abonnés



MIX ÉNERGÉTIQUE



ABONNÉS ET PUISSANCE

Points de livraison

19

19

19

Puissance souscrite

1619

1619

1628

2014

2015

2016

Énergie livrée (MWh)

Poids CO2 Réseau (Gr /kWh)

1910

1715

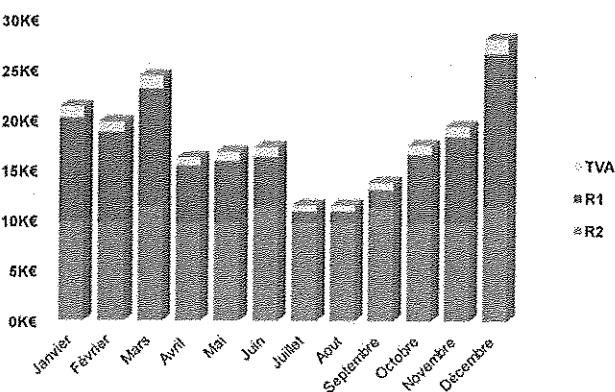
2 113

N-2

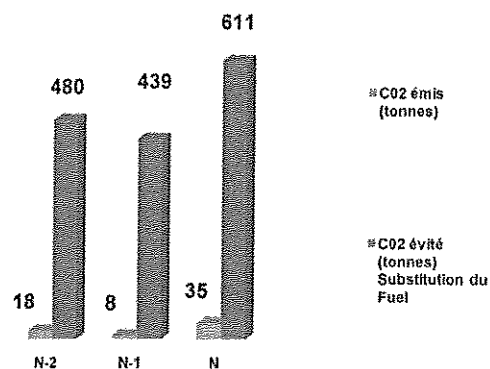
N-1

N

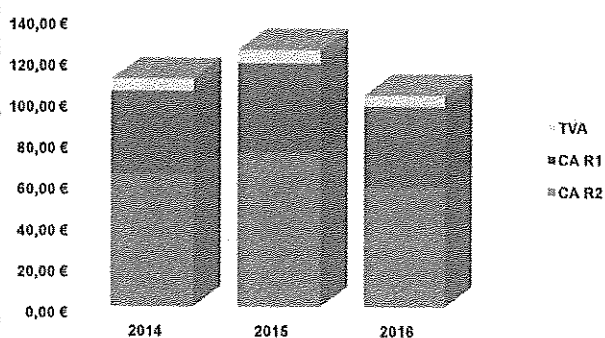
MONTANT MENSUEL FACTURÉ AUX ABONNÉS



En 2016, la chaufferie a participé à la réduction de l'empreinte carbone de la ville du Mayet de Montagne pour 611 tonnes soit l'équivalent de plus de 240 véhicules sur l'année.



PRIX MOYEN DE LA CHALEUR



LE BOIS ÉNERGIE



Quantité de bois utilisé pour le réseau de chaleur

1114 Tonnes - 3 288 MWh

La consommation biomasse de la chaufferie ECLA contribue ainsi à la structure la filière bois régionale à hauteur de 1 ETP

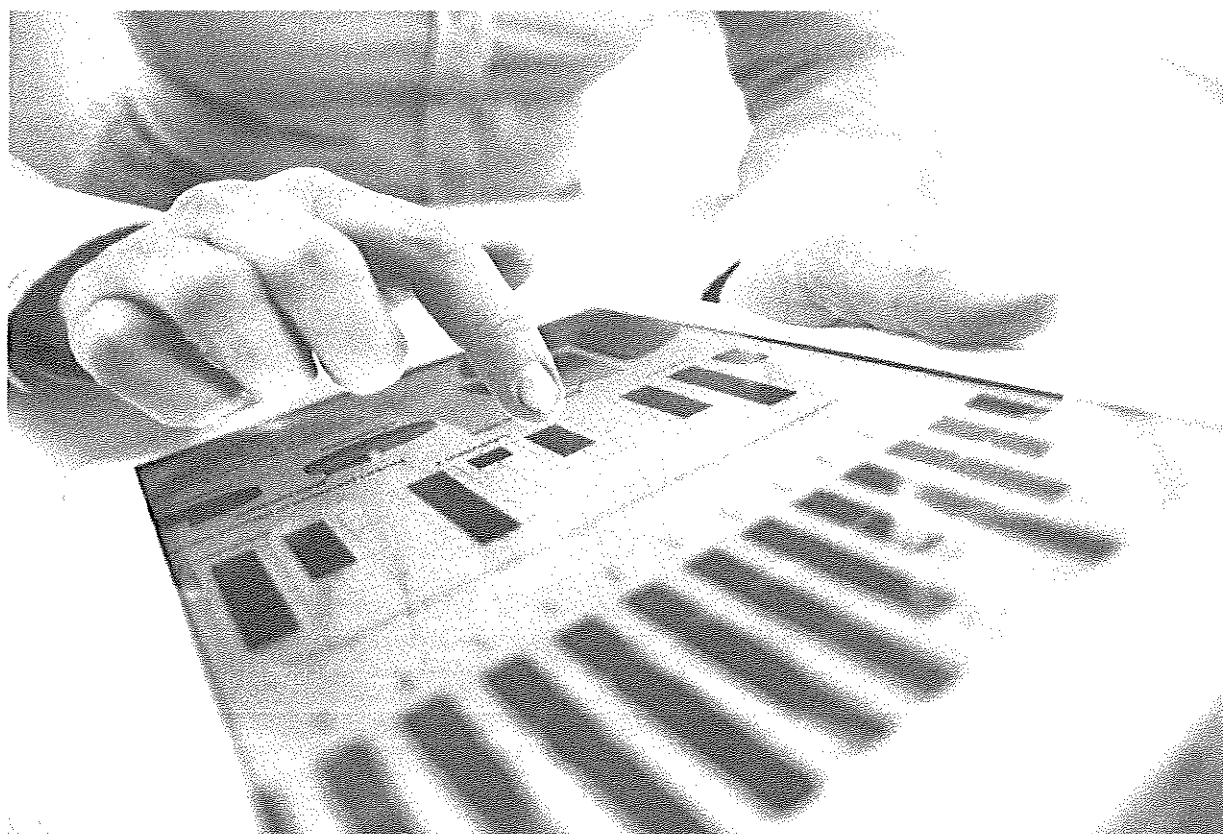
SOMMAIRE

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2016	6
1.1. - FAITS MARQUANTS 2016	6
1.2. - AVENANTS AU CONTRAT	7
1.3. - SECURITE	7
1.4. - ORGANISATION DE L'EXPLOITATION ET EFFECTIFS DU SITE	7
1.5. - HEURES AFFECTEES AU SITE	8
2 - COMMERCE	12
2.1. - COMMERCIALISATION DU SERVICE	12
2.2. - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	12
2.3. - COMMUNICATION	12
2.4. - LIVRAISONS CHAUFFAGE & ECS	12
2.5. - ÉVOLUTION DES INDICES DE REVISION FACTURATION R1 & R2	14
3 - EXPLOITATION	16
3.1. - ACHAT ENERGIE PRIMAIRE	16
3.1.1. - ENERGIE BOIS	16
3.1.2. - ENERGIE FOD	17
3.1.3. - Energie Électrique	17
3.2. - CHARGES D'EXPLOITATION	18
3.2.1. - Traitement des cendres	18
3.3. - CHARGES P2	19
3.4. - COMPTE ENTRETIEN RENOUVELLEMENT	19
3.5. - ASSURANCES	20
3.6. - FRAIS GENERAUX	20
3.6.1. - Taxes	21
3.6.2. - Redevance versée au concédant	21
4 - COMPTE DE RESULTAT EXERCICE	24
5 - ANNEXES	26

01

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016



PREAMBULE

La Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise a confié la production et la distribution d'énergie calorifique de la Ville du Mayet de Montagne, à GDF SUEZ ENERGIE SERVICES – COFELY, par convention en date du 8 juin 2009, prenant effet au 11 juin 2009, pour une durée d'exploitation de 20 années à partir de la mise en service du réseau de chaleur.

1 - RAPPORT D'ACTIVITE 2016

1.1. - FAITS MARQUANTS 2016

Cette année 2016 est la première année d'exploitation optimisée de la chaufferie Biomasse

- Une rigueur conforme sur cette année 2016 avec 2674 DJR sur la période de chauffe de la DSP et une rigueur arrêtée à 1,04.
- Après deux années où la rigueur était très faible, nous retrouvons en cette année 2016 une rigueur équivalente à la rigueur de référence au contrat.
- Après six années de fonctionnement, nous avons dû rénover le plan grilles des deux chaudières bois.

1.2. - AVENANTS AU CONTRAT

Aucun avenant sur cette année au niveau du contrat de délégation.

1.3. - SECURITE

Aucun accident n'a été déclaré sur l'exercice 2016.

1.4. - ORGANISATION DE L'EXPLOITATION ET EFFECTIFS DU SITE

L'exploitation des installations est entièrement effectuée par l'Agence locale d'ENGIE Cofely.

Sous la responsabilité du Responsable de Département, Claire CAILLE depuis le mois d'Octobre 2016

La responsabilité technique est assurée par Patrick LAURENT, Responsable de l'Unité intervenant et basé sur notre antenne de Vichy.

Cédric CONREAUX est le technicien affecté à la bonne marche du Site.

Cette année marque la mise en place d'une cellule spécifique Biomasse qui apporte son expertise en terme d'efficacité énergétique et réalise la maintenance mécanique des équipements liés au process bois.

01 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

LE MAYET DE
MONTAGNE

L'ensemble de l'unité W2V est susceptible d'intervenir en astreinte sur les installations de la délégation. La cellule Biomasse basée à Clermont-ferrand est susceptible d'intervenir ponctuellement sur les installations de la délégation.

	Nom	Prénom	Qualification
W2V	LAURENT	Patrick	Responsable d'exploitation
	CONREAU	Cédric	Technicien d'exploitation
	PEJOUX	Lionel	Technicien d'exploitation
	GAULARD	Alain	Technicien d'exploitation
	TRIBOULET	Nicolas	Technicien d'exploitation
	DEMARS	Fabien	Responsable Biomasse
	CABARET	Yohann	Technicien Biomasse

1.5. - HEURES AFFECTEES AU SITE

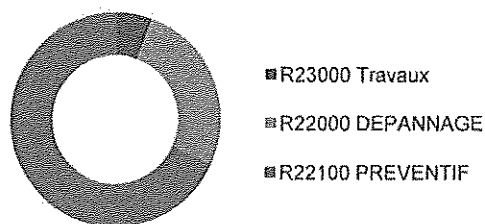
780 heures ont été nécessaires pour le fonctionnement de la délégation :

	528 heures de maintenance	211 heures de correctif dont 191 sur la chaufferie	<i>Inclus</i> 23 heures d'astreinte dont 19 sur la chaufferie
---	-------------------------------------	---	--

LES GRAPHIQUES CI-DESSOUS REPRESENTENT CES REPARTITIONS :

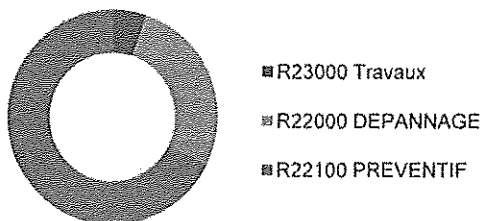
Mayet chaufferie	Nb heures
R23000 Travaux	41
R22000 DEPANNAGE	191
R22100 PREVENTIF	500
TOTAL	732
DONT ASTREINTE	19

Répartition des heures Chaufferie



Global DSP	Nb heures
R23000 Travaux	41
R22000 DEPANNAGE	211
R22100 PREVENTIF	528
TOTAL	780
DONT ASTREINTE	23

Répartition des heures Délégation



01 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

LE MAYET DE
MONTAGNE

Les heures d'encadrement nécessaires à la bonne gestion du contrat sont réparties comme suit :

Responsable d'équipe : 5 % d'un ETP soit 75 heures

Gestion du contrat et encadrement agence : 5% d'un ETP soit 75 heures

L'ensemble des heures affectées au site est porté à 930 hrs.

02

COMMERCE



2 - COMMERCE

2.1. - COMMERCIALISATION DU SERVICE

Pas de nouvelles polices d'abonnement signées en 2016.

2.2. - DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

- Plusieurs pistes de développement possible :
 - La réhabilitation et ré-ouverture de l'école Notre Dame
 - La réhabilitation de St Joseph (une réserve de puissance avait été prévue lors de la construction du réseau)
 - Le raccordement d'Allier Habitat
 - + Les logements sous la maison de retraite qui sont au chauffage électrique
 - + Les logements derrière le collège qui sont au chauffage individuel gaz (8 appartements), mais 300 m de réseau sont à réaliser
 - Le raccordement de la Balnéo des Kinés (étude faite, devis transmis et relance effectuée à plusieurs reprises)
- Aujourd'hui, la densité du réseau est de 1,4 MWh /ml de réseau, densité très faible pour un réseau de chaleur. Chaque raccordement à venir doit impérativement tendre à augmenter cette densité.

2.3. - COMMUNICATION

Pas de communication.

2.4. - LIVRAISONS CHAUFFAGE & ECS

ENGIE Cofely a assuré, pour cette année 2016, la continuité de la fourniture de chauffage et ECS.

Les livraisons de chaleur, pour cette année 2016, s'élèvent à :

- 2 113 Mwh Utiles

Nous ne maîtrisons pas les mises en route et arrêt de chauffage sur les installations secondaires. La rigueur de l'hiver se mesurera sur la période de chauffe contractuelle.

La période définie en article 46 du contrat 1^{er} Septembre -30 juin.

Mayet de Montagne - Période de chauffage				
Année	Du 01 Janvier au 30 juin	Du 1 Septembre au 31 décembre	DJR Annuel	Qualification Rigueur
Trentenaire	1582	1066	2648	1
2016	1541	1073	2614	0,99
2015	1527	942	2469	0,93
2014	1361	846	2207	0,83

1. Ventes R1

Le détail des ventes mensuelles par abonné est donné en annexe 5 du présent document.

	VENTES	CA R1 HT	PRIX U R1 HT	CA R1 TTC	PRIX U R1 TTC
JANV-16	274	10 421,89	39,691 €	10 995,09	41,874 €
FEVR-16	241	9 020,18	38,025 €	9 516,29	40,116 €
MARS-16	310	11 770,70	37,439 €	12 418,09	39,498 €
AVR-16	149	5 714,03	37,326 €	6 028,30	39,379 €
MAI-16	160	6 157,59	38,244 €	6 496,26	40,348 €
JUIN-16	124	5 021,19	38,461 €	5 297,36	40,577 €
JUIL-16	29	1 175,96	39,742 €	1 240,64	41,928 €
AOUT-16	30	1 194,53	40,508 €	1 260,23	42,736 €
SEPT-16	43	1 721,67	39,659 €	1 816,36	41,840 €
OCT-16	173	6 873,69	39,284 €	7 251,74	41,445 €
NOV-16	210	8 625,99	39,753 €	9 100,42	41,940 €
DEC-16	370	15 241,34	41,082 €	16 079,61	43,341 €
TOTAL 2016	2113	82 938,76		87 500,39	

2. Ventes R2

	Ventes R2 Gen	CA R2 HT Gen	Ventes R2 Part	CA R2 HT Part	CA R2 Total
JANV-16	1 550	9 770,42	78	1622,49	11 392,91
FEVR-16	1 550	9 734,53	78		9 734,53
MARS-16	1 550	9 724,58	78		9 724,58
AVR-16	1 550	9 698,09	78	1610,48	11 308,57
MAI-16	1 550	9 740,34	78		9 740,34
JUIN-16	1 550	9 744,73	78		9 744,73
JUIL-16	1 550	9 736,72	78	1616,87	11 353,59
AOUT-16	1 550	9 721,22	78		9 721,22
SEPT-16	1 550	9 729,09	78		9 729,09
OCT-16	1 550	9 711,52	78	1612,73	11 324,25
NOV-16	1 550	9 775,46	78		9 775,46
DEC-16	1 550	9 814,60	78		9 814,60
TOTAL 2016		116 901,30			123 363,87

2.5. - ÉVOLUTION DES INDICES DE REVISION FACTURATION R1 & R2

L'ensemble de l'évolution de ces indices est annexé au présent rapport :

MAYET de MONTAGNE - Evolution indices R1 régime général 2016

		janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16
R1	€ HT / MWh	39,691	38,026	37,439	37,326	38,244	38,461	39,742	40,608	39,669	39,284	39,763	41,082
R1F₀	55,54	70,490	62,164	68,621	68,434	62,709	63,738	69,684	72,474	68,662	67,327	69,267	76,837
FOD C4	175,24	222,41	196,11	184,96	184,37	197,86	201,10	219,49	228,67	216,61	212,43	218,55	239,28
Mix f.fod	13,00%												
R1B₀	30,13	36,089	34,419	34,274	34,172	34,589	34,885	35,286	35,731	35,327	35,094	35,343	35,888
IE	133,68	164,96	162,93	160,96	159,41	160,90	161,30	164,84	168,50	166,16	163,52	164,91	167,03
	27,0%												
ICIME-HC	100	118,50	118,80	118,80	118,80	119,30	119,30	119,30	120,10	120,10	120,10	120,80	120,80
	27,0%												
ITRP	119,29	128,07	126,32	127,69	127,91	128,73	128,96	130,04	130,21	129,40	129,32	129,46	130,48
	37,0%												
FOD C4	175,24	222,41	196,11	184,96	184,37	197,86	201,10	219,49	228,67	216,61	212,43	218,55	239,28
	9,0%												
Mix f.bois	87%												

MAYET de MONTAGNE - Evolution indices R1 régime particulier 2016

		janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16
R1	€ HT / MWh	42,468			41,867			44,128			43,209		
R1F₀	61,09	68,365			68,976			79,716			74,055		
FOD C4	175,240	222,41	196,11	184,96	184,37	197,86	201,10	219,49	228,67	216,61	212,43	218,55	239,28
Mix f.fod	13,00%												
R1B₀	33,14	38,694			37,586			38,811			38,600		
IE	133,680	164,96			159,41			164,84			163,52		
	27,0%												
ICIME-HC	100,000	118,50			118,80			119,30			120,10		
	27,0%												
ITRP	119,290	128,07			127,91			130,04			129,32		
	37,0%												
FOD C4	175,240	222,41			184,37			219,49			212,43		
	9,0%												
Mix f.bois	87%												

MAYET DE MONTAGNE - Evolution indices R2 régime général 2016

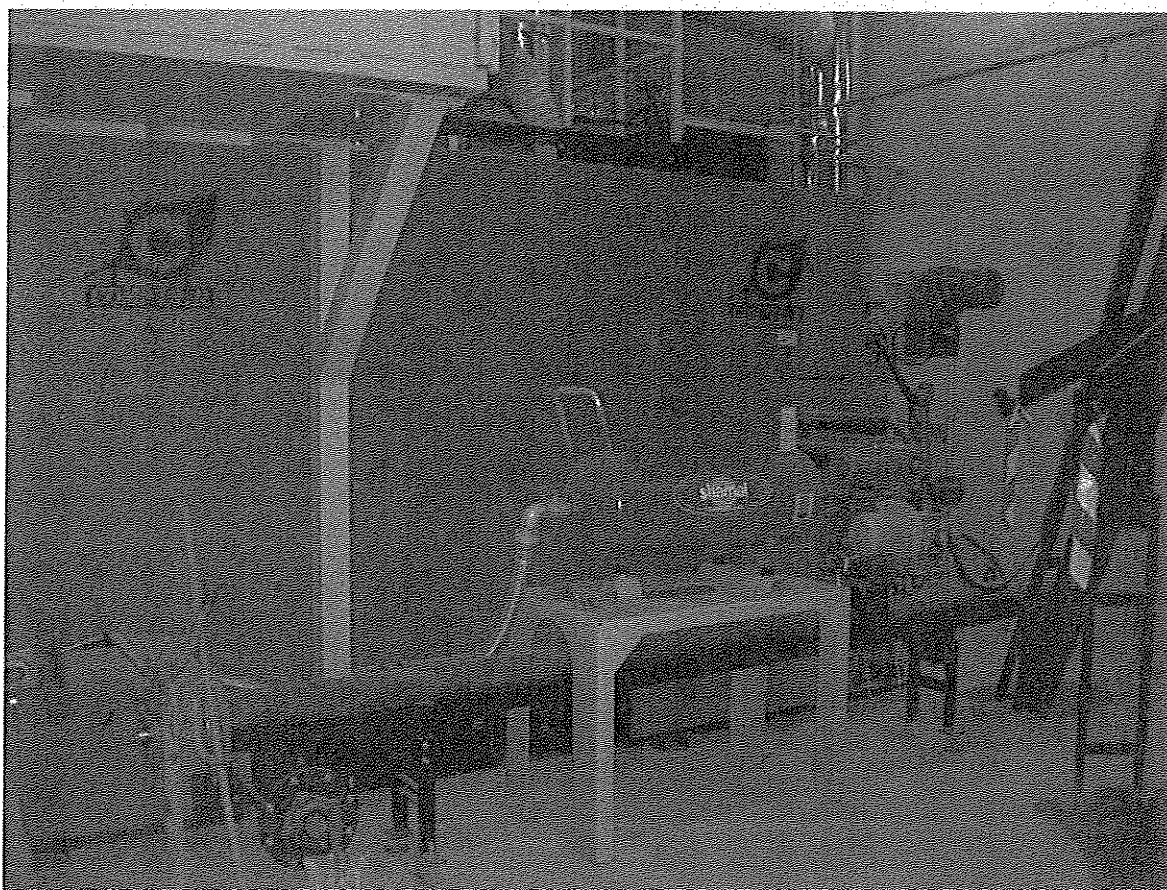
		janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16
R2	€ HT / MWh	65,57	75,642	75,364	75,288	75,082	75,409	76,443	75,381	75,261	75,322	76,187	76,984
EMT	108,60	170,40	170,40	172,29	169,10	176,35	172,29	169,68	152,42	153,73	149,08	157,35	157,35
	5,0%												
BT40	914,600	1019,04	1016,09	1015,10	1016,09	1016,09	1019,04	1018,06	1020,02	1021,01	1022,98	1022,98	1024,95
	30%												
ICIME-HC	100,000	118,50	118,80	118,80	118,80	119,30	119,30	119,30	120,10	120,10	120,10	120,80	120,80
	33%												
FSD2	112,600	123,10	121,60	121,00	120,30	120,30	120,80	121,00	122,00	122,00	121,80	122,30	123,70
	32%												

MAYET DE MONTAGNE - Evolution indices R2 régime particulier 2016

		janv-16	févr-16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16	oct-16	nov-16	déc-16
R2	€ HT / MWh	72,13	83,205		82,589			82,917			82,704		
EMT	108,600	170,40			169,10			169,68			149,08		
	5,0%												
BT40	914,600	1019,04			1016,09			1018,06			1022,98		
	30%												
ICIME-HC	100,000	118,50			118,80			119,30			120,10		
	33%												
FSD2	112,600	123,10			120,30			121,00			121,80		
	32%												

03

EXPLOITATION



3 - EXPLOITATION

3.1. - ACHAT ENERGIE PRIMAIRE

Cinquième année de fonctionnement complète pour la chaufferie du Mayet de Montagne.

3.1.1. - ENERGIE BOIS

MAYET - SYNTHESE BIOMASSE ANNEE 2016		
	Quantité	Quantité Mwh PCI
JANVIER	136,20	396,81
FÉVRIER	152,42	441,11
MARS	174,74	510,55
AVRIL	83,75	244,82
MAI	66,06	197,75
JUIN	76,42	222,64
JUILLET	35,32	108,36
AOÛT		
SEPTEMBRE	35,38	115,70
OCTOBRE	103,48	336,83
NOVEMBRE	91,32	260,87
DÉCEMBRE	158,75	452,30
Total Annuel 2016	1113,84	3287,74

03 EXPLOITATION

LE MAYET DE
MONTAGNE

3.1.2. - ENERGIE FOD

Les achats de FOD, pour cette année, sont de 80,8 MWh PCI. Le détail de ces achats se trouve annexé à ce rapport en annexe 6.

FOD	Quantité	Litres	8000
	Energie	MWh PCI	80,8

Une seule livraison FOD au mois d'octobre.

3.1.3. - ENERGIE ÉLECTRIQUE

ELECTRICITE 1	Energie	MWh	72
---------------	---------	-----	----

Le ratio de consommation électrique sur la fin de cette année est arrêté à 34 kWh Elec/Mwh vendu.

L'ensemble de ces dépenses électriques est annexé au présent document en annexe 6.

3.2. - CHARGES D'EXPLOITATION

3.2.1. - TRAITEMENT DES CENDRES

SUIVI DES CENDRES					
Mois	Quantité	Humidité	Qté MWh PCI	Cendres	
Janvier	136,20	37,92%	396,81	1,01	0,74%
Février	152,42	38,17%	441,11	1,20	0,79%
Mars	174,74	37,69%	510,55	1,40	0,80%
Avril	83,75	37,67%	244,82	0,70	0,84%
Mai	66,06	36,42%	197,75	0,50	0,76%
Juin	76,42	37,83%	222,64	0,60	0,79%
Juillet	35,32	35,17%	108,36	0,30	0,85%
Août					
Septembre	35,38	31,67%	115,70	0,30	0,85%
Octobre	103,48	32,00%	336,83	0,80	0,77%
Novembre	91,32	38,67%	260,87	0,70	0,77%
Décembre	158,75	39,00%	452,30	1,20	0,76%
	1113,84	36,56%	3287,74	8,71	0,79%

La DSP MAYET a évacué ces cendres sous Foyer et Multi cyclone via CHIMIREC.

Ces cendres partent en centre d'enfouissement.

Le taux de cendres pour cette année 2016, est de 0,79% sur Brut. Le montant total de traitement des cendres pour cette année 2016, s'élève à 745 € HT.

L'ensemble de ces dépenses est annexé au présent document en annexe 6.

3.3. - CHARGES P2

Les dépenses P2 au titre du contrat sont réparties comme suit :

+ Electricité	10 471,00 € HT
+ Eau et produits de traitements	411,35 € HT
+ Fournitures d'entretien & téléphone	1 454,65 € HT
+ Travaux sous traités	2 033,50 € HT

Dépenses P2	14 370,50 €
--------------------	-------------

Ces dépenses sont portées au Compte d'Exploitation.

3.4. - COMPTE ENTRETIEN RENOUVELLEMENT**Limite d'opération entretien courant /GER**

Cette limite est définie selon l'article 48.2 du contrat principal et évolue annuellement selon le terme R2.

Cette valeur est portée à 576,15 € HT au 1er janvier 2016.

Valorisation Main œuvre pour de GER

Le coût horaire moyen pour le calcul de la main d'œuvre pour effectuer ces travaux GER en date de valeur 1er Octobre 2008 est pris à 39 € HT/heure (MOo).

Le coût horaire moyen de la main d'œuvre définie ci-avant sera actualisé chaque année, au 1^{er} janvier de l'exercice concerné, en fonction de l'évolution du tarif R2.

Valeur MO janvier 2016 = 44,94 € HT/ h

Recettes R2g

La part gros entretien renouvellement, R2g, évolue avec le tarif général R2, cette part sera calculée annuellement. Pour cette année 2016, le crédit à porter sur le compte P3 pour l'année 2016 est de 17 932,21 € HT.

Le détail de ces recettes R2 figure en annexe 7 de ce rapport annuel.

	Recettes R2	R21	R22	R23	R24
2016	123 363,00			17 932,21	

Détail des travaux GER 2016

Le cumul des dépenses affecté au compte de résultat sur l'exercice s'élève à 12 385,98 € HT.

Pas de casse majeur sur cette année 2016, seulement le renouvellement des pièces foyer des générateurs bois.

Quelques dépenses sur les barreaux de grilles des chaudières biomasse.

Le détail de ces dépenses affecté de l'ensemble des coefficients contractuels figurent en annexe 8 de ce rapport annuel.

Fonds de renouvellement :

Le compte GER est activé depuis le, 01/03/2011 date de mise en service du réseau.

L'ensemble du suivi du compte GER est en annexe 7 de ce rapport annuel.

Le solde de ce compte GER en fin d'année 2016 est de + 5 546,24 € HT

Période	Recettes	Dépenses	Solde
Total fin 2016	17 932,21 €	12 385,98 €	5 546,24
Solde fin 2016			67 672,20

3.5. - ASSURANCES

Détail Assurances

Assurances	1 668 €
------------	---------

Les charges d'assurances sont portées à la ligne « Assurances » du Compte d'Exploitation.

3.6. - FRAIS GENERAUX

- Frais généraux : 2,5 % du chiffre d'affaires annuellement réalisé R1 + R2
- Frais de siège : 1,0 % chiffre d'affaires € HT annuellement réalisé R1 + R2

Frais généraux	2,5 % x CA = 5 157,55	€
Frais de siège	1,0 % x CA = 2 063,02	€

Ces charges sont portées aux Compte d'Exploitation.

03 EXPLOITATION

LE MAYET DE
MONTAGNE

3.6.1. - TAXES

Détail Taxes

CFE/CVAE/Taxe
Foncière

7 298,00 €

Les taxes sont portées sous total 63 « Impôts et Taxes » du Compte d'Exploitation.

3.6.2. - REDEVANCE VERSEE AU CONCEDANT

Les articles 56 et 57 du contrat de DSP précise le calcul des redevances annuelles que doit verser le délégataire à la collectivité.

Redevance pour occupation du domaine public

La redevance pour occupation du domaine public est fixée à 2% des recettes hors taxes R1 + R2 de l'exercice annuel précédent.

Redevance occupation domaine public

2% de 206 302 = 4 126,04 €

Redevance de contrôle

La redevance annuelle pour le contrôle est fixée à 3% des recettes hors taxes R2 de l'exercice annuel précédent.

Redevance de contrôle

3% de 123 363 = 3 700,89 €

Ces charges sont portées au sous total 65 du Compte d'Exploitation.

04

COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE



04 COMPTE DE RÉSULTAT EXERCICE

LE MAYET DE
MONTAGNE

4 - COMPTE DE RESULTAT EXERCICE

Le compte de résultat laisse apparaître un résultat net négatif de - 49 170,28 € pour cette année 2016.

COMPTE D'EXPLOITATION ECLA				
		2014	2015	2016
en € HT				
PRODUITS	Unité			
Total R1	€ HT	86 993,73	70 419,83	82 939,00
Total R2	€ HT	134 631,05	122 159,66	123 363,00
Total R1+R2	€ HT	221 624,78	192 579,49	206 302,00
Autres produits				
Droits de raccordement				
TOTAL PRODUITS		221 624,78	192 579,49	206 302,00
CHARGES				
Sous total 60 (Achats)		64 537,22	79 239,00	88 408,00
Sous total 61 (services extérieurs)		13 448,17	11 424,46	16 086,50
Sous total 62 (autres services extérieurs)		7 823,80	6 824,55	7 220,57
Sous total 63 (Impôts et Taxes)		5 350,00	4 429,00	7 298,00
Sous total 64 (Charges de Personnel)		45 547,76	33 910,00	33 135,00
Sous total 65 (autres charges de gestion courante)		8 471,43	7 516,38	7 826,93
Sous total 66 (charges financières)		43 878,02	42 165,11	40 368,28
Sous total 68 (dotations aux am. et aux prov)		59 667,19	54 122,57	55 129,00
TOTAL DES CHARGES		248 723,59	239 631,08	255 472,28
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS				
IS (34,43 %)		0	0	0
RÉSULTAT NET		-27 098,81	-47 051,59	-49 170,28
		-12%	-25%	-25%

05

ANNEXES



5 - ANNEXES

1. Tableau de Bord technique / Déclaration FEDENE
2. Détail révision de prix / Evolution des indices/ Prix moyen de chaleur
3. Bilan Economique
4. Détails des ventes mensuelles par abonné sur l'exercice
 - R2 technique et financier
5. Détails des ventes mensuelles par abonné sur l'exercice
 - R1 technique et financier
6. Bilan complet des achats des énergies primaires
 - Achats de Biomasse
 - Achats de FOD
 - Achats d'Electricité
7. Bilan dépenses P3/ solde compte GER
8. Rejets Atmosphérique
9. Contrôles Réglementaires

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 41 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2017 - EXPLOITATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET DE SON RESEAU DE
CHALEUR - RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE - EXERCICE 2016

.....
Date de décision: 20/12/2017

Date de réception de l'accusé 03/01/2018

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20DEC2017_41

Identifiant unique de l'acte : 003-240300426-20171220-20DEC2017_41-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 19/04/2017

classification :

.....
Nom du fichier : 41.pdf (99_DE-003-240300426-20171220-20DEC2017_41-DE-
1-1_1.pdf)